Image not found or type unknown

Fin d’aps et changement de statut

Par **Prunelle Diamond**, le **20/10/2017** à **03:44**

Bonjour,

J’ai obtenu une Aps il y a un an et j’ai finalement obtenu un employeur souhaitant faire mon changement de statut mais à la dernière minute soit une semaine avant la fin de mon Aps. La sous-Préfecture m’a délivré un récépissé visiteur ne m’autorisant pas à travailler. Mon employeur a mis donc un terme à mon contrat.
Je suis dans l’attente que mon dossier parte à la Dirrecte.
Pendant ce temps, je suis bloquée je ne sais comment vivre payer mes factures; ce récépissé visiteur de 6mois a tout bloqué. Je n’ai plus d’allocation chômage ni logement ni droit à la cmu. Je suis perdue. Tout cela est-il logique? Que puis-je faire? L’employeur risque de perdre patience et je ne peux les rassurer sur les délais.
Aidez moi à solutionner mon problème
J’aimerais avoir vos REX et des avis d’avocats.

Merci d’avance

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés